

Qui sommes-nous ?

Créée en 1897, Le Sou Médical est une Société d'Assurance Mutuelle du groupe MACSF, spécialisée dans la prévention et la couverture des risques de Responsabilité Civile Professionnelle et de la Protection Juridique.

Spécialité(s) :

Sommaire

- [Le Conseil d'Administration](#)
- [L'histoire du Docteur Laporte](#)

MAJ : 14/10/2015

Le Conseil d'Administration

- **Président** : Dr Jean-François GERARD-VARET
- **Administrateurs** : Dr Gérard AGULHON, Dr Pierre François CAMBON, Dr Laurence CARPENTIER, M. Jean-Luc CHAPEY, Pr Anne-Claude CREMIEUX, Dr Françoise de LARRARD (Vice-Présidente), Mme Anne-Marie DOUBECK, Dr Philippe EVEILLEAU (Vice-Président), Dr Pierre Yves GALLARD, Pr Christian JACQUOT, M. François MAIGNIEN, Dr Jean-Claude MICHEL, Dr Gilbert PIOUD, Dr Gérard VAQUIN, Dr Catherine VINIKOFF, Dr Hubert WANNEPAIN, M. Nicolas WOZNJAK
- **Directeur Général** : M. Nicolas GOMBAULT

En 2003, après 35 ans de partenariat, le Sou Médical rejoint la MACSF et emménage au Triangle de l'Arche la Défense. Le rapprochement Sou Médical – MACSF représente la convergence de deux démarches parallèles des professions de santé pour se doter de moyens propres en matière de défense professionnelle et d'assurance.

[En savoir plus sur le groupe MACSF](#)

[Découvrir notre offre d'assurance : macsf.fr](#)

L'histoire du Docteur Laporte

Une nuit de septembre 1897...

Il était 23 h 30. Il pleuvait sur Charonne. Le Docteur Laporte se hâtait, non pas cause de la pluie glaciale, mais parce qu'on l'avait appelé pour un accouchement difficile. Depuis un an et demi, il était médecin l'assistance publique. A 32 ans, c'était (comme pour beaucoup de ses confrères) un moyen de subsister : son cabinet de l'avenue de Wagram ne marchait pas fort. Depuis quelque temps, il était "accoucheur de nuit" l'A.P. Ce soir-là, il allait son troisième accouchement. Il était un peu nerveux. Et pourtant, il ne savait pas le drame vers lequel le destin le poussait...

En entrant dans une pièce exigüe, Laporte, essoufflé, écouta la sage-femme qui avait commencé le travail de la parturiente, Madame Fresquet : le travail avait commencé depuis deux jours ; dilatation incomplète du col, procidence du cordon ombilical après rupture de la poche des eaux, présentation au sommet... L'enfant était mort.

Devant cette dystocie sérieuse, Laporte décida d'appliquer le forceps de Levret, mais en vain. Une craniotomie s'imposait. Ni l'A.P., ni ses maigres moyens ne lui permettaient d'avoir un "céphalotribe".

Il demanda donc au mari de lui procurer un instrument pointu. C'est une aiguille de matelassier de 21 cm qu'il utilisa après avoir endormi la femme avec du chloroforme et essayé avec insuccès plusieurs instruments.

Que s'est-il passé alors ? Laporte lui-même ne put le dire : la lumière était insuffisante. Laporte a-t-il guidé l'instrument avec sa main gauche ? A-t-il commis une faute grave ? Toujours est-il qu'il y eut perforation de l'utérus et de la vessie. Deux jours plus tard, la femme décédait d'une péritonite.

Dès lors, tout va très vite. Laporte est arrêté par un commissaire de police sur plainte du mari, incarcéré la prison de MAZAS, puis traduit le 19 octobre 1897 devant le Tribunal Correctionnel de la Seine, cause d'un rapport d'expertise judiciaire discutable et, malgré l'argumentation favorable d'un célèbre obstétricien de l'époque, Laporte fut condamné la prison. La presse s'empara de l'événement avec violence. Pour des motifs souvent politiques, les journalistes parlèrent de "bohème médicale" et de "charlatanisme".

Dès le début de cette affaire, le CONCOURS MÉDICAL prit la défense du Docteur Laporte. De même qu'il avait fondé les œuvres de prévoyance pour l'indemnité maladie, pour les pensions ainsi que l'Association Générale, le CONCOURS MÉDICAL fonda l'œuvre du SOU MÉDICAL ligue de protection et de défense professionnelle. Il s'agissait pour chaque médecin, de donner UN SOU PAR JOUR pour assurer la défense de leurs confrères, afin que ceux-ci ne soient plus isolés devant la justice. Le Sou Médical était né.

MAJ : 14/10/2015